

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

La présente notice décrit les méthodes de traitement des informations et des données personnelles des utilisateurs qui utilisent cette application mobile (ci-après l' "App").

La présente politique est publiée conformément à l'article 13 du Règlement (UE) 2016/679 (ci-après le ("RGPD")) et à l'article 122 du décret législatif 196/2003, tel que modifié (ci-après le "Code de la confidentialité"), ainsi qu'à la décision de l'Autorité italienne de protection des données "*Identification de méthodes simplifiées pour l'information et l'obtention du consentement pour l'utilisation de cookies* "du 8 mai 2014, complétée par les "Lignes directrices sur les cookies et autres outils de suivi" du 10 juin 2021 (ci-après la « Décision »).

RESPONSABLE DU TRAITEMENT

Elica S.p.A.

Via Ermanno Casoli 2, 60044 Fabriano (AN)

Adresse PEC : elicaspa@sicurezzapostale.it

Téléphone : +39-07326101

("Société" ou "Responsable du traitement")

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO)

Le DPO peut être contacté à l'adresse suivante : dpo@elica.com

DONNÉES TRAITÉES, FINALITÉS ET BASE JURIDIQUE

1. Données traitées pour le fonctionnement de l'App

La Société met en œuvre au sein de l'App uniquement des outils de suivi et d'analyse dits techniques/analytique. Ces outils peuvent être assimilés à des cookies techniques ou à des identifiants techniques/analytiques ne nécessitant pas le consentement de l'utilisateur.

Ce type d'outils de suivi techniques est installé uniquement dans le but "d'assurer la transmission d'une communication sur un réseau de communications électroniques, ou dans la mesure strictement nécessaire au fournisseur d'un service de la société de l'information explicitement demandé par l'abonné ou l'utilisateur pour fournir ce service" (voir art. 122, par. 1, du Code de la confidentialité).

Les systèmes informatiques et les procédures logicielles utilisés pour le fonctionnement de l'App analysent les performances, les éventuelles pannes et dysfonctionnements.

L'App est intégrée au kit de développement logiciel Firebase (ci-après "Firebase") pour le service "Firebase Crashlytics".

L'utilisation de Firebase permet notamment:

- a) de collecter des informations sur les versions de l'App installées par l'utilisateur ;
- b) de collecter, sous forme chiffrée, des informations relatives à l'appareil sur lequel l'App est installée (fabricant et modèle) ainsi que la version du système d'exploitation utilisé ;

- c) d'analyser les causes et les détails de toute panne survenue lors de l'utilisation de l'App (informations détaillées sur les erreurs, y compris les traces d'exécution et le contexte, afin d'aider les développeurs à diagnostiquer et résoudre les problèmes) ;
- d) de surveiller les pannes ;
- e) d'améliorer les performances et la stabilité globales de l'App.

La Société utilise cet outil pour garantir l'optimisation du fonctionnement et de l'ergonomie de l'App et pour effectuer la maintenance nécessaire.

En outre, ces données peuvent être utilisées par la Société pour exercer ou défendre ses droits en justice, y compris en cas d'enquêtes pénales.

Conformément à l'article 122, paragraphe 1, du Code de la confidentialité, le traitement des informations susmentionnées ne requiert pas le consentement de l'utilisateur. La base juridique de ce traitement repose sur l'intérêt légitime du Responsable du traitement, conformément à l'article 6, paragraphe 1, point f) du RGPD.

2. Données fournies directement par l'utilisateur

Pour utiliser certains services au sein de l'App (par exemple, l'enregistrement de l'utilisateur pour connecter un produit connecté à son compte), la fourniture de données personnelles est nécessaire. Des informations spécifiques, conformément à l'article 13 du RGPD, sont fournies au moment de la collecte.

FOURNITURE DES DONNÉES

À l'exception des données personnelles mentionnées au point 2 ci-dessus, la fourniture de données personnelles est automatique et se produit lorsque l'App est lancée sur l'appareil mobile de l'utilisateur.

DESTINATAIRES DES DONNÉES

Les données personnelles peuvent être communiquées à des responsables de traitement indépendants et traitées par des entités désignées par la Société comme sous-traitants, fournissant au Responsable du traitement des services liés aux finalités indiquées dans la présente notice, tels que, par exemple, la société qui assure la maintenance de l'App.

Pour obtenir la liste complète des sous-traitants, une demande peut être adressée à : privacy@elica.com.

PERSONNES AUTORISÉES À TRAITER LES DONNÉES

Les données personnelles peuvent être traitées par les employés de la Société expressément autorisés à cet effet et ayant reçu des instructions opérationnelles appropriées.

TRANSFERT DES DONNÉES EN DEHORS DE L'UE

Lorsque les données sont transférées vers des pays situés en dehors de l'Union européenne (UE) ou de l'Espace économique européen (EEE) qui n'ont pas été jugés adéquats par la Commission européenne, les mécanismes de transfert prévus à l'article 46 du RGPD (tels que les clauses contractuelles types) seront utilisés, en évaluant la nécessité de « mesures supplémentaires » pour garantir un niveau de protection substantiellement équivalent à celui exigé par le droit de l'Union européenne.

DROITS DE LA PERSONNE CONCERNÉE – RÉCLAMATION AUPRÈS DE L'AUTORITÉ DE CONTRÔLE

Pour exercer ses droits, la personne concernée peut contacter la Société à l'adresse : privacy@elica.com.

La personne concernée peut demander au Responsable du traitement l'accès à ses données personnelles, leur suppression, la rectification de données inexactes, la complétion de données incomplètes ou la limitation du traitement dans les cas prévus à l'article 18 du RGPD.

La personne concernée a le droit de s'opposer à tout moment, facilement et gratuitement, pour des raisons tenant à sa situation particulière, au traitement de ses données personnelles fondé sur l'intérêt légitime du Responsable du traitement, conformément à l'article 21 du RGPD.

Lorsque la personne concernée souhaite exercer ses droits, la Société – en cas de doutes raisonnables sur l'identité – peut demander une vérification de celle-ci avant de donner suite à la demande.

Enfin, la personne concernée a le droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de contrôle compétente de l'État membre où elle réside habituellement, travaille ou dans lequel la violation alléguée s'est produite.

-
1. Conformément à l'article 18 du RGPD, la personne concernée a le droit d'obtenir du responsable du traitement la limitation du traitement lorsque l'une des situations suivantes s'applique :
 - a) la personne concernée conteste l'exactitude des données personnelles, pendant la période nécessaire au responsable du traitement pour vérifier l'exactitude de ces données ;
 - b) le traitement est illicite et la personne concernée s'oppose à l'effacement des données personnelles et demande la limitation de leur utilisation à la place ;
 - c) bien que le responsable du traitement n'en ait plus besoin aux fins du traitement, les données personnelles sont nécessaires à la personne concernée pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice ;
 - d) la personne concernée s'est opposée au traitement conformément à l'article 21, paragraphe 1, en attendant la vérification de la prévalence éventuelle des motifs légitimes du responsable du traitement sur ceux de la personne concernée.
 2. Lorsque le traitement a été limité conformément au paragraphe 1, ces données personnelles ne peuvent être traitées, sauf pour leur conservation, qu'avec le consentement de la personne concernée, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice, ou pour la protection des droits d'une autre personne physique ou morale, ou pour des motifs d'intérêt public important de l'Union ou d'un État membre.
 3. La personne concernée qui a obtenu la limitation du traitement conformément au paragraphe 1 est informée par le responsable du traitement avant que cette limitation ne soit levée.

